

EXCELSIOR

8^e Année. — N° 2.601. — 10 centimes. — Etranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON.

Samedi
29
DÉCEMBRE
1917

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 1500
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, Bd des Italiens. Tél. : Cent. 80-88
:: PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

LES BUTS DE GUERRE - DÉCEMBRE 1917

Au cours des dernières semaines, des discours ont été prononcés et des documents publiés au sujet des buts de guerre des différents belligérants. Nous les rapprochons ici, en les présentant sous une forme aussi condensée que possible, mais qui en donne exactement la substance. Le discours de M. Pichon, le dernier dans l'ordre chronologique, montre les oppositions qui subsistent entre nos ennemis et nous et qui portent d'abord sur le problème d'Alsace-Lorraine, puis sur les réparations et les justes revendications de nos alliés.

ETATS-UNIS

Discours du Président WILSON
au Congrès de Washington
(5 décembre 1917)



LE PRÉSIDENT WILSON

NOUS pourrions parler de la paix quand le peuple allemand aura des interprètes que nous pourrions croire.

Il faut qu'il accepte un règlement fondé sur la justice et la réparation des torts que ses souverains ont commis. La paix doit délivrer les peuples, jadis heureux, de la Belgique et de la France du Nord de l'emprise et de la menace prussiennes ; elle doit aussi délivrer les peuples d'Autriche-Hongrie, les peuples des Balkans et les peuples de Turquie en Europe et en Asie de la domination impudente et étrangère de l'autocratie militaire et commerciale de la Prusse. Personne ne menace l'indépendance allemande. Il faut créer une Société des Nations qui soit une Société des Peuples et non des gouvernements.

[Le président Wilson, depuis que les Etats-Unis sont entrés dans la guerre, n'a cessé de défendre les idées que l'on retrouve dans ce message du 5 décembre. Mais, bien avant qu'il ne se proclamât belligérant, il avait préconisé la création de la Société des Nations, dont il restera l'un des plus illustres champions. Et par Société des Nations il entend celle des peuples qui se seront dotés d'institutions démocratiques.]

ILES-BRITANNIQUES

Discours de M. A.-J. BALFOUR, ministre des Affaires étrangères.
Discours de M. LLOYD GEORGE, premier ministre anglais.
(20 décembre 1917 — 22 décembre 1917)



M. A.-JAMES BALFOUR

M. BALFOUR

NOUS voulons établir une paix durable à l'abri de laquelle les nations grandes et petites puissent se développer librement.

Pas de buts cachés et impérialistes. L'Italie mérite, et à très juste titre, un remaniement de son territoire en sa faveur. En quoi serions-nous impérialistes si nous nous associons à ce grand objectif général ? N'en est-il pas de même de la Pologne et de l'Alsace-Lorraine ?

M. LLOYD GEORGE

JE réclame expressément la restauration complète de tous les territoires conquis par l'Allemagne et la réparation des dommages causés. La question de Constantinople ne se pose plus. Les territoires auxquels je fais allusion sont ceux de Belgique, de Serbie et de Roumanie. La Mésopotamie et l'Arménie ne devraient plus être replacées sous la domination turque. Le sort des colonies allemandes sera réglé par la conférence internationale, en tenant compte des vœux et des intérêts des populations de ces colonies. Enfin, et c'est la condition la plus importante : nous devons avoir des garanties de sécurité.



M. LLOYD GEORGE

RUSSIE

Conditions maximalistes de Brest-Litovsk
remises par M. KAMENEV, 1^{er} délégué
(23 décembre 1917)



M. TROTSKY

RENONCIATION à toute conquête territoriale par la force. Restitution de leur indépendance à tous les territoires envahis pendant la guerre par l'un ou par l'autre des belligérants. Droit des groupes nationaux incorporés à des Etats, quelle que soit la date de l'incorporation, de déterminer leur sort futur. Cette règle s'applique même aux contrées exotiques.

Pas d'indemnité de guerre ; dédommagement aux particuliers qui ont subi les ravages de la guerre et création d'un fonds international de compensation. Pas de boycottage économique après la paix obtenue. Les accords douaniers devront être conclus entre les Etats séparément. Le blocus ne pourra plus s'exercer que dans un but militaire.

EMPIRES CENTRAUX

Contre-propositions

Déclarations
du C^e Czernin



LE COMTE CZERNIN

(26 décembre 1917)

Austro-allemandes.

au nom de la
Quadruple.

PAS d'appropriation de territoire par la force ; le traité de paix décidera des évacuations militaires lorsqu'elles n'auront pas été effectuées en vertu d'accords antérieurs.

La Quadruple ne prétend pas ravir leur indépendance politique aux peuples qui l'ont perdue depuis 1914. Le sort des nationalités antérieurement incorporées à des Etats sera réglé par ces Etats et comme question purement intérieure.

Pas d'indemnités des frais de la guerre, sauf pour des cas très restreints et réciproques ; pour ces cas, création d'un fonds international sous conditions. Restitution des colonies allemandes ; pas de consultation de leurs habitants.

Rétablissement d'un trafic économique régulier et qui tienne compte des intérêts de tous les participants.

FRANCE

Discours de M. STEPHEN PICHON
à la Chambre des Députés
(27 décembre 1917)

VAINCRE d'abord, pour assurer au monde une paix de justice et d'humanité.

Libération du territoire. Restitution des territoires arrachés par la force, et, par conséquent, réintégration de l'Alsace-Lorraine.

Juste réparation des dommages ; aucune idée d'asservissement des populations étrangères ; garantie d'une paix durable par des accords généraux. (Il s'agit de la Société des Nations.)

Nous avons des devoirs envers les nations opprimées : Belgique, Serbie, Roumanie. Nous ne séparons pas la cause de la Pologne de la nôtre : elle doit être une, libre, indivisible. Cette politique de droit des nationalités est l'honneur de notre histoire ; elle s'applique aux populations arméniennes, syriennes, libanaises.



M. PICHON

LA QUESTION DES EFFECTIFS A LA CHAMBRE

VOTE DU PROJET SUR LE RECENSEMENT ET SUR LA REVISION DE LA CLASSE 1919

Les intentions du gouvernement :

Sur le rappel possible des vieilles classes pour les travaux de l'avant. Sur le renvoi éventuel au front des hommes mobilisés à l'arrière.

La Chambre a voté hier, par 425 voix contre 73, le projet de loi relatif au recensement et à la révision de la classe 1919.

Le projet déposé par le gouvernement prévoyait aussi l'appel de cette classe à la date qui serait fixée par le ministre de la Guerre. Mais la commission de l'armée estima que, comme il avait été fait pour l'appel de la classe 1918, une nouvelle loi devrait intervenir pour autoriser l'incorporation de ces jeunes gens. Et le ministre de la Guerre accepta cette modification.

La discussion s'ouvrit par une intervention de M. Jean Durand, président du

voici derrière la zone des armées d'un certain nombre d'hommes pour effectuer des travaux de défense. Mais, à l'heure actuelle, il n'est pas question de cette mesure. Les travaux urgents dont il s'agit seront faits : 1° par des prisonniers de guerre ; 2° par la main-d'œuvre des Russes qui restent en France ; 3° par la main-d'œuvre civile ; 4° par des auxiliaires des classes 1904 et plus jeunes répandus actuellement dans des magasins et dans divers services publics.

Pour leur exécution, le gouvernement s'efforcera d'ailleurs de généraliser le système de l'industrialisation sous forme d'entreprises prenant à forfait les travaux à exécuter sur le front.

M. Abrami déclara très nettement que le gouvernement ne croyait pas possible de prendre l'engagement de libérer les vieilles classes à la veille d'une offensive allemande annoncée comme devant être aussi formidable que l'a été celle de février 1916 sur Verdun.

Au sujet du projet même, le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre fit observer qu'il ne s'agissait que du recensement et de la révision de la classe 1919 alors que l'Allemagne avait appelé, de juin à septembre 1917, le gros de cette classe et qu'elle préparait l'appel de la classe 1920.

M. Loucheur, ministre de l'Armement, qui s'occupait, avec le général Roques, placé sous la direction du général Pétain, de l'industrialisation des travaux de front et que la Chambre écoute toujours avec beaucoup de sympathie, indiqua brièvement comment il avait envisagé la question :

— Nous avons fait appel aux industriels, dit-il, en les invitant à ne pas considérer cette tâche comme une affaire, mais comme l'accomplissement d'un devoir patriotique. Ils ont entendu notre appel. Quant à la main-d'œuvre, avec les prisonniers de guerre et certains de nos alliés, nous espérons résoudre le problème. Dans huit jours, les travaux seront commencés, et poursuivis avec la ferme désir de ne pas faire appel aux vieilles classes d'agriculteurs.

M. Loucheur fut très applaudi.



M. ABRAMI

groupe de défense paysanne, qui interrogea le gouvernement sur ses intentions à l'égard des vieilles classes :

— Est-il vrai, lui demanda-t-il, que vous êtes décidé à rappeler dans la zone des armées des hommes actuellement renvoyés aux champs ?

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, indiqua qu'en effet, à l'approche de l'hiver, le gouvernement avait envisagé l'en-

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Une intervention de M. Deguise, député socialiste de l'Aisne, partisan d'une solution intermédiaire pour le problème des effectifs, amena le président du Conseil à la tribune :

— Nous nous battons depuis trois ans, dit M. Clemenceau, et nous voulons à la victoire de la France. C'est ce que la Chambre a dit hier en adoptant, à l'unanimité, l'ordre du jour, accepté par le gouvernement, dont la conclusion était : continuer la bataille !

— Eh bien ! je demande à la Chambre de m'en fournir les moyens. S'il ne faut un personnel, il faut bien que je le prenne quelque part !

— Lorsque je me suis trouvé en face du chiffre demandé par le commandant en chef, j'ai cherché les moyens de répondre aux besoins qu'il me révélait. J'ai songé aux vieilles classes, je ne m'en cache pas, et j'y songe encore et j'y songerai de nouveau, si cela devient nécessaire : en tout cas, vous ne me prendrez pas en flagrant délit de mensonge.

— Pour deux mois de travail, il peut être nécessaire d'appeler les hommes de la classe 1889 — je ne le crois pas — en tout cas, les classes 1890 et 1891, en janvier et février. Je demande la liberté de les appeler, dans l'intérêt de la France.

— J'ai pensé aussi aux prisonniers de guerre. Mais la ressource est limitée en raison de l'engagement pris vis-à-vis de l'Allemagne de ne pas les employer à moins de 30 kilomètres de la ligne de feu. J'ai songé aux Russes qui ne se battent pas, mais qui sont prêts à accepter librement ce travail. J'ai songé aux auxiliaires : hommes fatigués ! me dit-on. D'une manière générale, peut-être ! Mais ils ne sont pas tous dans ce cas-là. Il y a 124.000 auxiliaires disponibles. Si j'en prends 40.000, vous m'accorderez bien qu'ils seront sans doute en état d'exécuter le travail.

— A condition qu'ils soient bien examinés ! dit M. Lauche.

— Il y a aussi, continue M. Clemenceau, la main-d'œuvre que certains de nos alliés pourraient nous prêter. Il y a enfin, si toute cette main-d'œuvre est insuffisante, les Français de la terre que les travaux de janvier et de février ne retiennent pas et à qui je demanderai pendant six ou huit semaines de quitter leurs foyers.

Comme on protestait sur quelques bancs radicaux-socialistes et socialistes où siégeaient des députés ruraux, le président du Conseil déclara :

— Si vous entendez que je ne fasse pas ce travail, la discussion est close : je descends de la tribune, et le gouvernement a pris fin. Si vous connaissez d'autres ressources, dites-les moi. Si vous n'en connaissez pas, je suis devant une nécessité à laquelle je ne me soustrairai pas. Vous avez vos responsabilités, le gouvernement a les siennes.

— Vous me dites : « La France combattait, ses hommes tombaient, alors que ses alliés d'aujourd'hui n'avaient pu encore intervenir ». Vous me demandez d'attendre que les Alliés aient fourni leur part. Je n'ai pas le temps d'attendre !

« Le peuple russe a déserté son devoir envers l'Alliance, je n'en suis pas comptable : je dois faire face aux conséquences de cette défection ! C'est quand des divisions allemandes, dont je ne chiffre pas le nombre, arrivent du front russe sur notre front que vous me chicaneriez sur quelques centaines d'hommes dont j'ai besoin ? »

Le président du Conseil affirma que la question avait été étudiée dans tous ses détails :

— Si nous pouvions nous passer du concours des classes agricoles, dit-il, vous

pensez bien que je m'en réjouirai avec vous.

— Je connais les paysans ; élevé au milieu d'eux, je sais leur dévouement, leur courage, leur grande âme. J'ai vu dans mes villages de Vendée des paysans ayant eu quatre enfants tués, un cinquième prisonnier, un sixième au front, me demander, les larmes aux yeux : « Monsieur, est-ce que cela finira bien ? » Et sur ma réponse affirmative : « Alors, je donnerai tout ! »

M. Clemenceau termina par ces paroles :

— Je dirai toute ma pensée. Il y a 1.200.000 mobilisés à l'arrière ; vous direz qu'ils font leur devoir comme ceux du front, je le sais. Mais, à l'arrière aussi, à l'atelier, il y a la manœuvre des effectifs, comme à l'avant, selon les besoins du moment. Si le front a besoin de l'atelier, il faudra que les hommes de l'arrière — et ils seront les premiers à le demander — reprennent le chemin du front. J'ai dit !

De vifs applaudissements accueillirent, sur la plupart des bancs, le discours du président du Conseil.

Après le rejet, par 409 voix contre 64, d'un contre-projet de M. Deguise, refusant tout appel de nouvelles classes tant que ne serait pas réalisée l'unité de recrutement des effectifs alliés, et de divers amendements, la Chambre accepta une disposition additionnelle de M. Navarre, donnant voix délibérative aux médecins assistant les conseils de révision, et un amendement de M. Doisay aux termes duquel les conseils de révision devront suivre rigoureusement les indications de l'instruction sur l'aptitude physique au service militaire.

Elle vota ensuite les divers articles et l'ensemble du projet.

Au moment du vote sur l'ensemble, M. Basly, député de Lens, vint, au nom de quelques-uns de ses collègues socialistes représentant des circonscriptions envahies, déclarer qu'ils voteraient le projet, ne voulant pas refuser au gouvernement les moyens de libérer leur pays.

Leopold BLOND.

LA CRISE ÉCONOMIQUE RUSSE

LA FAMINE A PETROGRAD SERA-T-ELLE ÉVITÉE ?

La situation alimentaire va tous les jours en s'aggravant et il n'y a plus que pour une semaine de vivres.

PETROGRAD, 27 décembre. — Le Soviet de Petrograd a réélu président du bureau M. Zinovief, et présidents d'honneur Lenine et Trotsky.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. Zinovief a insisté pour que le



M. ZINOVIEF

Soviet de Petrograd se charge de l'administration économique et politique de Petrograd, en remplacement du conseil municipal qui doit conséquemment être dissous.

Il s'est prononcé pour la surveillance de la presse avec le concours des typographes, et pour l'établissement même d'une censure préalable, comme à Moscou.

Quant à la situation alimentaire et économique de la capitale, elle va chaque jour en s'aggravant. Petrograd n'a plus que pour huit jours de vivres et les transports sont presque complètement arrêtés.

330 wagons de provisions sont retenus au Caucase ; 230 wagons de Sibérie ne sont pas arrivés, d'autres transports sont retenus sur le Don, et des centaines de wagons destinés au ravitaillement de Petrograd sont pillés en cours de route.

Les prisonniers austro-allemands ont tenu un meeting à Moscou !

STOCKHOLM, 28 décembre. — D'après des informations de bonne source, les maximalistes du Soviet de Moscou auraient toléré ou provoqué dans cette ville une réunion de délégués des prisonniers allemands et autrichiens. Quelques centaines de prisonniers en uniforme y assistaient, aux côtés de certains maximalistes notoirs.

Plusieurs orateurs allemands, paraissant d'abord stylés et se réclamant du parti révolutionnaire, prirent la parole pour remercier leurs camarades russes de leur beau mouvement et affirmer que « plus jamais ils ne se laisseraient entraîner dans une guerre au profit des capitalistes ». (Information.)

L'attaché militaire américain à Petrograd est rappelé

WASHINGTON, 28 décembre. — Le colonel Judson, attaché militaire des Etats-Unis à Petrograd, qui avait été déjà désavoué par le gouvernement américain pour être entré en relations avec les maximalistes, vient d'être rappelé. (Information.)

Le commandant chinois de Kharbine adresse un ultimatum aux autorités extrémistes

LONDRES, 28 décembre. — On télégraphie de Tien-Tsin, d'après le North China Mail, que le général chinois commandant les troupes régulières de la région de Kharbine (Mandchourie) a envoyé un ultimatum aux autorités extrémistes russes, les sommant de désarmer leurs hommes dans les quarante-huit heures. Le général chinois est appuyé par toute la population russe modérée et par les consuls de l'Entente. Dans le cas où les extrémistes n'obéiraient pas à l'ultimatum, le général chinois est décidé à employer la force.

D'autre part, on télégraphie de Sanghai : « Un télégramme de Kharbine au North China Daily News annonce que les troupes chinoises sont pratiquement maîtresses de la ville. Les extrémistes russes ayant essayé de fomenter une insurrection, celle-ci fut étouffée par les Chinois qui arrêteront tous les meneurs. La ville est calme. » (Radio.)

LE RAVITAILLEMENT DE NOTRE ARMÉE D'ITALIE

Tous les colis de Noël furent distribués en temps utile.

DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL A L'ARMÉE D'ITALIE

FRONT, 26 décembre. — Ce ne fut pas un des tours de force les moins considérables de notre expédition si rapidement conduite de d'avoir réussi à acheminer en même temps que les troupes le pain, le vin, la viande, les conserves, les vêtements, le tabac, tous ces impémeents qui se chiffrent par des milliers de tonnes mais qui constituent le bien-être du soldat.

L'armée française en Italie est une armée absolument autonome vivant sur son propre fonds, comme l'armée anglaise en France. Et toute cette organisation formidable fut improvisée en trois jours.

J'ai visité la gare régulatrice des troupes françaises, centrée où vient affluer ce formidable courant de marchandises diverses. C'est dans une petite cité crénelée et admirablement archaïque dont le calme habituel fut soudainement troublé par le plus extraordinaire va-et-vient que l'on puisse imaginer.

J'ai vu jusqu'à 300 camions défilant en une demi-heure sur l'avenue de la Gare, pour ensuite se disperser dans toutes les directions et porter jusque sur les sommets lointains et presque inaccessibles les colis de Noël et du jour de l'An de nos poilus.

Il faut que tous ces colis soient distribués en temps utile, a ordonné le général,

qui cependant ne passe pas pour un « tendre », mais qui l'est tout de même, ainsi qu'il convient à un chef français.

Et voilà pourquoi, en plus du ravitaillement journalier, ces nuées d'autos ronflent dans les ruelles sarrasines de la petite ville, escaladant les rampes sinueuses. La nuit de Noël, on a réveillé gaie ment la nuit, et le 31 décembre, on fétera la quatrième année de guerre en échantonnant des colis évocateurs.

Le service sanitaire, que M. Justin Godart est allé organiser en personne, est également prévu avec un luxe et une abondance qu'il ne pleut de signaler aux mamans.

Milan, Vérone, Padoue, toutes les grandes villes regorgent de médecins qui attendent d'être acheminés vers leur destination définitive, et chacun d'eux voyage avec ses médicaments, ses instruments.

Parlons enfin des permissions. Le général commandant en chef nous a exposé ses vœux à ce sujet. Elles sont telles :

— Je suis obligé, nous a-t-il dit avec émotion, de demander à mes hommes et à leurs familles un sacrifice qui me coûte beaucoup : force m'est, en effet, de réduire la proportion habituelle des permissionnaires. Mais je veux augmenter rapidement cette proportion et arriver bientôt à la normale. Jules CHANCEL.

LE BAS DE LAINE FRANÇAIS

10 MILLIARDS 276 MILLIONS ont été souscrits à l'Emprunt 1917

La somme en numéraire s'élève à la moitié de ce total, où ne sont pas comprises les souscriptions recueillies à l'étranger.

L'emprunt de 1916 — les souscriptions de l'étranger étant défalquées — avait donné :

9 MILLIARDS 613 MILLIONS

DÉCLARATIONS DE M. KLOTZ AU PALAIS-BOURBON

Hier, après-midi, à l'ouverture de la séance, M. Klotz, ministre des Finances, a fait à la Chambre une courte déclaration pour lui faire connaître les résultats de l'émission du troisième emprunt de la Défense nationale.

« Qu'avions-nous demandé à l'épargne française de nous apporter ? a-t-il dit : 10 milliards, 10 milliards effectifs. »

« L'épargne a répondu en nous apportant 10 milliards 276 millions 522.052 francs, correspondant à 599 millions de rente. C'est dire que le chiffre fixé a été largement dépassé. »

« Dans ce chiffre n'entrent pas les souscriptions recueillies à l'étranger. »

« Ce n'est pas que nous ayons fait un appel bien sérieux au dehors, car il ne pourrait nous venir à la pensée de faire concurrence aux emprunts que nos alliés émettent chez eux. Néanmoins, un chiffre appréciable sera certainement à ajouter à la somme que je viens d'indiquer. »

« Quel qu'il soit, aujourd'hui les sous-

criptions françaises à elles seules dépassent les résultats du deuxième emprunt, qui avaient atteint 9 milliards 613 millions, représentant 549 millions de rente. »

Le ministre des Finances a dit qu'il était, en outre, important de constater que l'argent frais a été d'une réelle abondance, bien que le public resta attaché aux bons de la défense nationale, puisque, entre le 15 octobre et le 15 décembre — pendant la période même de l'emprunt — les souscriptions à ces bons se sont élevées à deux milliards de francs. La proportion du numéraire sera environ de la moitié de la souscription elle-même.

« C'est, a déclaré M. Klotz, une belle manifestation de confiance en soi-même à laquelle s'est livré ce pays, après quarante mois de si durs efforts et alors que des déparlements des plus riches sont encore envahis. Qu'il me soit permis d'adresser, au nom du gouvernement, toute notre gratitude à ceux qui se sont associés à notre propagande. »

M. HÉRON DE VILFOSSE SERA, EN 1918, LE PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DE FRANCE

La carrière scientifique, littéraire et artistique du nouveau président.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu, hier, président pour 1918 un de ses membres les plus éminents et les plus anciens, et aussi les plus sympathiques : M. Hérion de Vilfosse ; et comme cette Académie, par le jeu des règlements de l'Institut de France, devient en 1918 Académie-présidente des cinq classes, l'élection d'aujourd'hui a fait M. Hérion de Vilfosse président de l'Institut pour l'année prochaine, qui sera, on peut l'espérer, l'année de la victoire.

Ce choix était prémédité en vue même de cet événement, car c'est au président de l'Institut de France qu'il appartiendra de célébrer le triomphe des Alliés, c'est à dire du droit et de l'honneur.

Or, M. Hérion de Vilfosse est à cet égard un noble et glorieux vétéran : ce fut lui, en effet, qui pendant « l'Année terrible », tout jeune attaché au Louvre, dont il est aujourd'hui un des conservateurs-doyens, défendit avec Barbet de Jouy notamment, contre le pillage et l'incendie les trésors de notre grand musée national et les sauva.

La carrière scientifique, littéraire et artistique du nouveau président de l'Institut de France est d'ailleurs la plus belle qui soit. M. Hérion de Vilfosse, que ses travaux ont classé au premier rang de nos historiens et de nos archéologues et à toutes les sociétés et commissions traitant de toutes les questions sur lesquelles se sont affirmées sa maîtrise et sa grande autorité : l'Académie royale d'archéologie de Belgique ; l'Académie d'histoire de Madrid, l'Académie d'archéologie de Rome, l'Association des archéologues et archéologues portugais de Lisbonne l'ont élu depuis de longues années, et il n'est peut-être pas une académie ou société savante étrangère qui n'ait tenu à l'honneur de le compter au nombre de ses membres. Même l'Académie des sciences de Berlin et l'Institut de Vienne s'étaient inclinés devant l'illustre savant français et l'avaient aussi élu, en des temps où l'on pouvait encore accueillir leur hommage. Parmi les nombreux et considérables ouvrages que l'histoire et l'archéologie doivent à M. Hérion de Vilfosse, et dont la seule énumération réclamerait une place dont nous ne disposons pas, nous citerons seulement son célèbre travail sur le Trésor de Boscoriale, et une importante notice à laquelle les événements actuels donnent un saisissant intérêt, car elle est consacrée aux Monuments de la Palestine.

De graves troubles sont provoqués en Allemagne par la crise alimentaire

BALE, 28 décembre. — Des troubles causés par la famine sont signalés dans différentes villes allemandes ; les plus graves se sont produits à Cologne où les prix des denrées indispensables ont subi une hausse considérable.

Dans les grands restaurants de Berlin, un dîner modeste coûte plus de 20 francs. Les pigeons se vendent couramment 10 francs pièce. (Radio.)

Le général Sarrail rentre ce matin à Paris

NICE, 28 décembre. — Le général Sarrail, ancien commandant en chef des armées du front macédonien, est arrivé hier soir, à Nice, exténué par les fatigues d'un long voyage.

Après avoir passé la nuit au Ciel-Hôtel, il a quitté Nice, ce matin, pour Toulon, où il prendra, cet après-midi, le rapide de Paris.

IL FAUDRA OBSERVER LES RESTRICTIONS IMPOSÉES SOUS PEINE DE SANCTIONS

Le ministre du Ravitaillement a annoncé l'interdiction prochaine de la pâtisserie.

La Chambre a voté, hier matin, un projet de loi établissant des sanctions pour les infractions aux décrets et arrêtés concernant le ravitaillement et les restrictions.

Il s'agit d'amendes de 16 à 2.000 francs et de peines d'emprisonnement de six jours à deux mois, sans préjudice des frais occasionnés par l'insertion et l'affichage des jugements. En cas de récidive, l'amende sera de 2.000 à 6.000 francs ; l'emprisonnement, de deux mois à un an. Le coût de l'affichage pourra être porté à 1.000 francs. La loi de surtaxa sera applicable.

Dans la discussion, M. Léon Bérard, qui rapportait le projet, a montré la nécessité de ces sanctions :

Actuellement, a-t-il dit, un pâtissier qui refuse de fermer boutique au jour fixé par les décrets est traduit en correctionnel. Il invoquera le principe de la liberté du commerce, conquête de la Révolution. Il ajoutera qu'aucune loi n'a autorisé le gouvernement à réglementer la vente des bonbons au chocolat et il sera acquitté !

M. Victor Boret, ministre du Ravitaillement, a assuré que les sanctions seraient appliquées avec prudence et modération. M. Charles Bernard a profité de l'occasion pour protester contre l'interdiction spéciale faite aux pâtisseries-boulangers de fabriquer des gâteaux alors qu'ils payent patente pour cela.

— Si nous avons supprimé la pâtisserie des boulangers, a dit M. Victor Boret, c'est pour éviter qu'on ne fabrique des gâteaux avec de la farine destinée à la panification et pour ne pas être obligé d'envoyer sans cesse les inspecteurs des fraudes faire des vérifications sur place. Dès que les pâtisseries auront épuisé leurs stocks et lorsque nous serons armés par la loi, la pâtisserie sera interdite sur tout le territoire français.

La Chambre a finalement adopté l'ensemble de la loi, en y incorporant une disposition l'appliquant aux décrets rendus pour le ravitaillement de la population civile en combustible, et une seconde, donnant au gouvernement la faculté de procéder par décret à la réquisition de la flotte marchande.

Le rationnement du sucre est maintenu à 500 grammes par mois

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement a décidé que, jusqu'à nouvel avis, la ration individuelle de sucre restera fixée à 500 grammes par mois au lieu de 750, comme il avait été décidé au moment de l'établissement de la carte de sucre. Cette quantité de sucre sera perçue par les ayants-droit de la manière suivante :

Pendant le mois de janvier, chaque titulaire de carnet pourra toucher 500 grammes de sucre contre la remise des deux premiers coupons de ce mois. La même quantité de 500 grammes de sucre sera délivrée, en février, contre remise du troisième coupon de janvier et du premier de février ; en mars, contre remise des deuxième et troisième coupons de février.

Lors du renouvellement des feuilles de coupons, il ne sera pas établi de coupons pour le mois de mars. La réduction du tiers s'appliquera dans les mêmes conditions aux collectifs, aux commerces de l'alimentation, ainsi qu'à l'industrie hôtelière, qui font l'objet d'une répartition spéciale.

Le général Sarrail rentre ce matin à Paris

NICE, 28 décembre. — Le général Sarrail, ancien commandant en chef des armées du front macédonien, est arrivé hier soir, à Nice, exténué par les fatigues d'un long voyage.

Après avoir passé la nuit au Ciel-Hôtel, il a quitté Nice, ce matin, pour Toulon, où il prendra, cet après-midi, le rapide de Paris.

CORPS DIPLOMATIQUE

S. Exc. le ministre de la République Argentine à Paris et Mme Marcelo de Alcar recevront tous les dimanches, de 5 heures à 7 heures, dans leurs salons, 87, avenue des Champs-Élysées.
Le lieutenant-colonel Floresco, nommé récemment attaché militaire à la légation roumaine d'Italie, vient d'arriver à Londres.

NA STANCES
La comtesse Albert de Percin a mis au monde un fils : Jacques.

MARIAGES
Le mariage de Mlle Suzanne Laliq, fille de M. René Laliq, l'artiste réputé, avec M. Paul Haviland, vient d'être célébré, dans l'intimité, en l'église américaine de l'avenue de l'Alma.
A Londres vient d'être célébré le mariage de lady Augusta, vicomtesse Maidstone, avec le lieutenant-colonel Francis Ashburner.

DEUILS
On confirme officiellement la mort du lieutenant Guillaume d'Harcourt, deux fois cité à l'ordre de l'armée, tombé au champ d'honneur le 16 avril dernier.
Un service de bout de l'an sera célébré, le jeudi 3 janvier 1918, à 11 heures précises, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, pour M. Georges Dufayel, officier de la Légion d'honneur.
Nous apprenons la mort :
De Mme veuve Ernest van Assche de La Plaigne, née Adair-Cartier, décédée à Sanvic (Seine-Inférieure), âgée de quatre-vingt-neuf ans ;
De M. Renaut, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux, qui a succombé avant-hier soir, à Lyon, après une courte maladie ;
De M. Adrien Arnoult, avocat, ancien notaire, membre de l'Association des anciens élèves du lycée Louis-le-Grand, titulaire de la médaille de 1870.

La veuve de M. René Laliq, l'artiste réputé, avec M. Paul Haviland, vient d'être célébré, dans l'intimité, en l'église américaine de l'avenue de l'Alma.
A Londres vient d'être célébré le mariage de lady Augusta, vicomtesse Maidstone, avec le lieutenant-colonel Francis Ashburner.

Le mariage de Mlle Suzanne Laliq, fille de M. René Laliq, l'artiste réputé, avec M. Paul Haviland, vient d'être célébré, dans l'intimité, en l'église américaine de l'avenue de l'Alma.

La Vogue
dont jouit (entre autres usages) comme **Dentifrice**
Coaltar Saponiné Le Beuf
est due non seulement à ses propriétés antiseptiques, mais encore à ses qualités **détersives (savonneuses)** qu'il doit à la **Saponine**, savon végétal qui complète, d'une façon si heureuse, les vertus de cette préparation unique en son genre.

DANS LES PHARMACIES

RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES
ET CAMIONS SUR DEVIS
vérifications, transform., tous travaux exécutés avec soins et rapidité en ses ateliers par la Sté S.A.T.N., pass Marly, 9, Levallois (p. Champperret)

CAPITAUX DISPONIBLES
pour Affaires industrielles et commerciales
ESCOMPTÉ, OUVERTURES DE CREDIT
OPÉRATIONS SUR VALEURS DE BOURSE etc
Banque, 58, Rue Caumartin.

VILLEGIATURES
La Côte d'Azur
BEAULIEU S.-MER. L'Hôtel Métropole ouvert. Vaste parc. Bd Mer.
BEAULIEU Entre Nice-Mte-Carlo, bord mer. HOTEL SUISSE. Exc. cuis. Cure d'air si repos. Parc. Pens. dep. 12 fr. p. j.
CANNES HOTEL SUISSE, face la mer. Position cent. Jardin. Prix mod.
CAP-FERRAT LE GRAND-HOTEL. Magnifique situation entre NICE et MONTE-CARLO.
LE TRAYAS sur la Corniche d'Or. RESERVE HOTEL T. conf.
MENTON Céléb. station 10 min. Monté-Carlo. HOTEL VENISE et CONTINENTAL 4^e ordre. Le mieux situé. Gd jardin. Centre. Arrang.
MONTE-CARLO Bristol Majestic. Condamine. Face mer. 2 m. Casino.
MONTE-CARLO (Beauséjour, 1^{er} fr.) HOTEL SUISSE. Monte moderne. Pension de 10 à 14 francs.

NICE HOTEL DES ANGLAIS ET RUHL. Directeur : J. ALBERTI, de Vichy.
NICE L'ATLANTIC Le plus récent. Grand confort.
NICE HOTEL NEGRESCO. Promenade des Anglais. Ouverture depuis le 1^{er} novembre.
NICE HOTEL O'CONNOR, sur jardin. Séjour d'automne. Arrangements pour familles.
NICE PENSION BRITANNIA, 19, aven. Aubert, o. lict. Excel. cuisine. Confort. Dép. 9 fr.
NICE HOTEL PETROGRAD. Prom. des Anglais. Gd jardin. T. confort.
NICE HOTEL SAINT-BARTELEMY. Position unique dom. vill. Gd jardin. Plein Midi.
NICE HOTEL WEST-END. Promenade des Anglais. Conf. moderne.
NICE - CIMIEZ. Tennis-garage. WINTER-PALACE. Des plus modernes. Jardin magnifique. Joss. AGHJ.

NICE LA COTE D'AZUR et les Alpes Françaises publie chaque semaine la Liste officielle des Etrangers. L'Office de la Côte d'Azur renseigne sur villas pensions, hôtels et sur toute la Riviera. — Récolt les abonnements pour Excelsior.

Les Pyrénées
... PAU Station d'hiver. Climat doux ...
... Ni vent, ni poussière ...
... Idéal pour cure d'air ...

La Montagne
VERNET-LES-BAINS (Pyr.-Orient.) Etablissement thermal ouvert toute l'année. Eau sulfureuse HOTEL DU PORTUGAL. Villas. SENEGRÉ, directeur.
Le gérant : VICTOR LAUVERNAT.
Imprimerie, 49, rue Cadet, Paris. — Volunard.

EXCELSIOR
L'AVIATEUR BRACH PAPA RECORDMAN DE LA HAUTEUR POUR L'ITALIE



LE PILOTE EST REPRÉSENTÉ ICI APRÈS SA TENTATIVE DE RECORD LE 18 DÉCEMBRE
Le lieutenant aviateur italien François Brach Papa, essayant de battre le record mondial de la hauteur, s'est élevé le 18 décembre, sur appareil italien, à 7.025 mètres au-dessus de Turin en soixante-cinq minutes. Il crut avoir établi le record; en réalité il n'avait réussi que pour l'Italie. Au mois de septembre, en effet, un aviateur français, partant de Villacoublay, s'est élevé à 7.975 mètres en 63 minutes.

B L O C - N O T E S

LA veille de Noël, la Fraternité Franco-Américaine, « œuvre des orphelins de France », a célébré à la Sorbonne, sous la présidence du maréchal Joffre, le neuvième mois de son existence.

Il y a moins de deux ans, deux Américains, jusque-là résidant en France, partirent pour les Etats-Unis. Elles nous aimaient, elles voulaient se rendre utiles et ne savaient pas trop bien comment. L'idée à laquelle elles s'étaient arrêtées était de faire « une journée française », d'organiser une quête qui aurait lieu le même jour dans toutes les parties des Etats-Unis. Ce projet ne réunit que peu de suffrages : il y avait eu déjà tant de tentatives du même genre ! Mais voici ce que, bientôt, des Américains et des Américains généreux imaginent :

« Il s'agit d'enfants, se disent-ils, de petits enfants français qui ont perdu leur père à la guerre. Ce sont nos enfants qui doivent agir, ce sont nos enfants qui doivent les adopter ! »
Et, sous cette forme, l'idée eut un succès magnifique et inséré. Des milliers d'enfants des Etats-Unis adoptèrent chacun pour leur frère un petit orphelin français. Ils s'engagèrent à verser pour lui cinquante centimes par jour, pour la durée de la guerre et l'année qui suivra. Et les souscriptions arrivèrent en si grand nombre que l'œuvre du « Fatherless Children of France » a déjà « adopté » 35.000 orphelins et reçu 9 millions de francs.

De France en Amérique, d'Amérique en France, ces enfants, adoptés et adoptés, s'écrivent familièrement. Dans 142 villes américaines, des comités se sont formés pour encourager ce mouvement, et il s'en forme encore tous les jours. Ils sont en rapports avec un comité qui réside en France et s'occupe de la direction matérielle, morale et intellectuelle de l'œuvre. Le but est celui-ci : l'enfant doit être élevé dans sa famille, dans les croyances de sa famille, ou dans son incroyance. Nulle préoccupation religieuse ou antireligieuse n'inspire les directeurs de l'œuvre. Mais ils ne se soucient pas seulement d'aider l'enfant à vivre : ils s'inquiètent de son avenir, de sa « vocation » ; ils préparent autant que possible sa carrière future.

Voilà quelle a été la belle idée de nos alliés des Etats-Unis. Le concours n'a été promis, je l'ai signalé, que pour le temps de la guerre et l'année qui suit. Mais il est à penser que, dans beaucoup de cas, en raison de l'espèce d'intimité qui se crée par correspondance entre petits Américains et petits Français, il sera prolongé.

Et j'ajoute que ces petits Français qui auront ainsi plus tard des relations toutes faites aux Etats-Unis « vaudront » dans l'avenir plus que d'autres. C'est de l'exportation morale qui se prépare.

En mûrissant

M. Pichon fut en sa jeunesse un orateur particulièrement fougueux. Quand il portait la bonne parole républicaine dans les réunions publiques au temps de l'Ordre moral, où il était encore étudiant, ses amis admiraient son ardeur romantique.
Ses auditeurs d'aujourd'hui ne le reconnaîtraient pas aujourd'hui.
Il parle en homme d'affaires, ou du moins à la façon dont on suppose que parle un

homme d'affaires : sang-froid, bon sens, clarté, nul éclat de voix, les phrases les plus simples, peu de gestes et la voix de la plus sage conversation. Cela fait beaucoup d'effet.
Il penchait déjà vers cette nouvelle manière lorsqu'il fut ministre des Affaires étrangères pour la première fois, il y a une dizaine d'années. Maintenant il y a tout à fait adopté.
Cela doit faire bien plaisir à M. Clemenceau.
En effet, des trois disciples chers qu'eut le Tigre au bon vieux temps, seul M. Pichon lui est demeuré fidèle. Les deux autres furent M. Laguerre, qui est mort après avoir versé dans le boulangisme, et M. Millerand, que M. Clemenceau a férocement combattu.
Même, un moment, il s'était brouillé aussi avec M. Pichon et ne lui ménageait pas les traits barbelés.
M. Pichon ne lui a pas gardé rancune.

JUDITH GAUTIER

Par un de ces éclatants contrastes romantiques chers à l'Ecole du bon Théo, Judith Gautier, sa fille, s'éteint frileusement avec l'année. Cette princesse du soleil, cette sensuelle, ferme pour toujours ses yeux, apprivisés aux fantasmagories orientales, dans les brumes mystiques de la Bretagne, au bord de la mer sauvage. Cette mandarine, collectionneuse de perles rares et de verroteries, meurt un jour de neige, à soixante-six ans, à Dinard.

Fut-elle l'œuvre la plus éclatante du maître joaillier des Emaux et Camées ? Elle a été, du moins, la plus caressée, la plus choyée, la plus fantasque, la plus « théopileuse » en un mot. Cette sourette du Capitaine Fracasse suçait l'encre pittoresque, l'écriture artiste avec le lait. Ses yeux s'ouvraient sur le carnaval perpétuel de la petite maison paternelle de Neuilly. Le logis tenait du théâtre, de l'atelier et du caravansérail. Palikares, tziganes, hidalgos... c'était vraiment la tour de Babel. Ajoutez à ces excentricités, les bêtes les plus excentriques, et vous aurez l'explication de cette mobilité de rétine, de cette volupté de l'œil qui sont les caractéristiques du talent de Judith Gautier.

A cette initiation du décor, il faut ajouter les caprices et les emphases du plus original et du plus débonnaire des pères.
Une anecdote un peu usée, mais amusante, nous révèle la forme inattendue des représentantes paternelles.
— Judith, suppliait-il de sa voix musicale, descendez, je vous prie !
Et la petite, absorbée à bercer quelque magotte chinoise ou quelque sapajou, n'avait garde d'entendre.
— Judith, descendez-vous ? Si vous ne vous y résolvez, je monterai...
La bambine continuait comme devant à bichonner ses guenouces.
— ... Je monterai et, armé de ce yatagan japonais, je vous ouvrirai le ventre et je dérouterai vos tendres entrailles sur un roudet d'ivoire, à touts de nacre, jusqu'au fond du jardin fleurissant...
Et la petite ne bougeait pas plus qu'un Boudha... Toutefois, elle ne perdait pas un

mot de ces phrases musicales et colorées. Ses procédés d'amplification, force et faiblesse du bon Théo, elle les ramassait pour s'en servir à son tour.
Elle s'en est très expertement servie : Quel lettré ne connaît le *Livre de Jade*, le *Dragon impérial*, les *Fleurs d'Orient*, les *Princesses d'Amour*... et tant d'autres pages qui gardent comme le reflet atténué, féminisé, de la faumaise palette paternelle ?
L'Académie des Goncourt s'était honorée en offrant à la fille de Gautier un de ses fauteuils. La place, hélas ! est libre... Les Dix la donneront-ils encore à une femme, à l'auteur des *Heures longues*... à Colette ? Choisiraient-ils parmi les écrivains barbues, ils auraient peine à trouver un talent plus viril.

Discours académique

On a beaucoup remarqué, avant-hier, à la Chambre, la modération dont a fait preuve M. Marcel Sembat dans son discours sur la question russe. Même il avait mis une sourdine à l'éclat habituel de sa voix. Il a traité cette question de diplomatie nouvelle sur le ton d'un diplomate de la vieille école.
Il y a des gens, qui aiment à prévoir de loin, qui ont dit :
— Ça, c'est un pas vers l'Académie.
Et cela n'a pas paru si ridicule.
M. Marcel Sembat est à coup sûr le plus athénien des socialistes. Il a écrit un livre qui a fait bien plaisir à certains tenants des régimes disparus : *Faites un roi ou faites la paix*. On a beaucoup remarqué ses coquetteries avec M. Maurice Barrès. Elles ont eu lieu en séance publique. Mais on sait moins qu'il est au mieux avec M. Denys Cochin.
Tout cela pourrait bien être autant d'indices.
Excelsior a déjà dit que les socialistes n'échappaient pas à la fièvre académique. C'est peut-être M. Marcel Sembat qui nous donnera le premier raison.

Un peu d'herbe entre les pavés

Aix-en-Provence, que certaines personnes ivres de progrès voudraient moderniser par des casinos et autres fantaisies architecturales, aura du moins, avant cette bizarre réurrection, des joies bien délicates. Un de ses fils, botaniste savant, a passé plusieurs années de sa vie à la composition d'un ouvrage important, orné de belles reproductions photographiques, sur la « flore des pavés » de la ville. Il a compilé jusqu'à trois cents variétés de plantes, — vous entendez bien : TROIS CENTES, — dont quelques-unes ne se retrouvent que dans l'Amérique centrale. Quand on dit qu'il pousse de l'herbe entre les pavés, se douterait-on de cette variété ?
La plante la plus curieuse, et devenue la plus rare, est une variété d'ocilles : il ne s'en trouve qu'une seule touffe. Et savez-vous où elle pousse ? Dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville, au pied de la statue de Mirabeau.
Mais que j'aime ce savant qui compile trois cents fleurs entre des pavés !

LE PONT DES ARTS

Les auteurs et metteurs en scène de cinématographie viennent de fonder la « Société des auteurs de films », groupement de solidarité professionnelle. Le comité se compose de : MM. Feuillade, président ; de Morthon et Daniel Riche, vice-présidents ; Tristan Bernard, Arthur Bernède, Pierre Decourcelle, Abel Gance, Monca, Berry, Ravel et Roger Lion.

LE VEILLEUR.

Le possesseur du brevet français n° 476.355 concernant « Dispositif de pontage pour mitrailleuses et armes analogues » désire s'entendre avec des industriels français pour vendre la propriété du brevet ou céder des licences. S'adresser à la signature : « Ax : son Johnson », S. Gumaeli Annonsbyra, Stockholm, Suède.

AFTERNOON TEA 2.50
"GRAND CAFÉ"
1, rue Scribe, 14, boulevard des Capucines

THERAPIUM, 10, rue de la Fidélité, consacré uniquement au traitement de la grande avarie, 4 h. à 8 h. Dim., 9 h. à 12 h. et 3 h. à 5 h. Corresp.

FORCES INCONNUES
Avec la BAYONNETTE, expédie à l'esail, vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92 Bd St-Marcel, Paris (6^e arr.) N° 37 GRABIS

VENTE SUR SOUMISSIONS CACHETÉES
chaque voiture ou pièce détachée formant un lot distinct, de :
125 AUTOMOBILES MILITAIRES RÉFORMÉES
50 MOTOCYCLETTES, 25 MOTEURS, 15 CHANGEMENTS DE VITESSE
10 PONTS ARRIÈRE, 10 DIRECTIONS, 7 ESSIEUX AR., 8 ESSIEUX AV. DES VEHICULES ET PIÈCES AU CHAMP DE MARS (Emplacement de l'ancienne Galerie des Machines)
Pour les Motocyclettes et pièces détachées du 22 déc. au 4 janv. Pour les Voitures, du 22 déc. au 11 janv. Périodes pendant lesquelles les soumissions seront reçues sera prononcée le 5 janvier pour les motocyclettes et pièces, le 12 janvier pour les voitures.
L'ADJUDICATION AMATEURS, CONSULTEZ LES AFFICHES

Opéra. — C'est ce soir qu'aura lieu la reprise de *Roma*. M. Léo Devaux, régisseur général, a réglé la mise en scène de l'œuvre de Massenet.
Mlle Lapeyrette fera sa rentrée dans le rôle de l'aveugle Posthumus.
Réjane. — Très gros succès pour *La 13^e Chaise* et pour Mme Réjane, merveilleuse dans le rôle de Rosalie Lagrange. Dimanche, mardi, mercredi et jeudi, même spectacle en matinée et soirée.
Gaumartin. — Pour le Nouvel An, 4 matinées : samedi, dimanche, mardi et mercredi, à 2 h. 45. *La Jambé* !

APOLLO
Tous les soirs, à 8 h. 45
MATINÉE DIMANCHE 30 déc. à LUNDI 31 DÉC. à 2 h. 15
MARDI 1^{er} JANV. à 2 h. 15
L'HOMME A LA CLEF
PIÈCE POLICIERE A GRAND SPECTACLE
FAUTEUILS : 1.50, 2, 3 et 4 FRANCS

GRANDE MATINÉE POPULAIRE
FAUTEUILS : 1, 2 et 3 francs
AUJOURD'HUI SAMEDI
AUX FOLIES-BERGÈRE
les extraordinaires **HAMMOND et SWANTSON**
VILBERT BERT-ANGÈRE
CABRIEL, BREMONVAL, etc.
dans **la REVUE FÉRIQUE** IMMENSE SUCÈS
DIMANCHE, LUNDI et MARDI : MATINÉE

AU CASINO DE PARIS
Pour les fêtes du nouvel an
4 MATINÉES DIMANCHE 30 décembre à LUNDI 31 DÉCEMBRE (Réveillon)
et 4 SOIRÉES MARDI 1^{er} janvier
MERCREDI 2 janvier
avec la fameuse revue
LAISSE-LES TOMBER !
GABY DESLYS
HARRY PILCER
ROSE AMY
MAGNARD, PRETTY MYRTILL
et BOUCOT
LES 100 PLUS JOLIES FEMMES DE PARIS
La location est ouverte : Cent. 95-35

LA 100^e TRIOMPHALE
est sans contredit celle du
THEATRE FEMINA
avec **GOBETTE** OF PARIS
MISTINGUETT
M. CHEVALIER
DERNIÈRES REPRESENTATIONS
DEMAIN MATINÉE

BA-TA-CLAN
La Grande Revue d'Hiver **ÇA MORD**
dont le SUCÈS est triomphal, sera donnée
DIMANCHE 30 MATINÉE : 2 h. 30
SOIRÉE : 8 h. 30
LUNDI 31 MATINÉE : 2 h. 30
SOIRÉE : 8 h. 30
MARDI 1^{er} MATINÉE : 2 h. 30
SOIRÉE : 8 h. 30

NOUVEAU-CIRQUE
251, r. St-Honoré. Mét. : Opéra, Mag., Concorde
GRANDES MATINÉES ET SOIRÉES DU NOUVEL AN
Aujourd'hui samedi, demain dimanche
Lundi 31 décembre et mardi 1^{er} janvier
FORMIDABLE SPECTACLE

La Journée :
Opéra, 7 h. 30, *Roma* (reprise).
Comédie-Française, 8 h. 15, *D'un jour à l'autre*.
Opéra-Comique, 8 h., *Sapho*.
Odéon, 8 h. et 7 h. 45, *Mirion Delorme*.
Gaité-Lyrique, 8 h., *La Reine de Chypre* (reprise).
Vaudeville, 8 h. 30, *La Marraine de l'escouade*.
Variétés, 8 h. 15, *Potash et Perlmutter*.
Feytaud, 8 h. 30, *Petite Reine*.
Antoine, 7 h. 45, *Les Enfants de la Finette*.
Porte-St-Martin, 8 h. 15 et 8 h. 45, *Grand-Père*.
Tréport-Lyrique, 8 h., *La Traviata*.
Châtelet, 8 h., *La Course au bonheur*.
Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, *Les Nouveaux riches*.
Th. Réjane, 8 h. 30, *La 13^e Chaise*.
Apollo, 8 h. 15, *L'Homme à la clef*.
Palais-Royal, 8 h., 30, *Le Compartiment des dames seules*.
Athènes, 8 h., *Le Marchand d'estampes*.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 30, *Madame et son filleul*.
Nouvel-Ambigu, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Le Système D.*
Renaissance, 8 h. 30, *Les Draguees d'Heureux*.
Cluny, 8 h. 30, *Quatre femmes et un caporal*.
Dix-neuf, 8 h., *Les Femmes à la caserne*.
Edouard-VII, 8 h., *Épique musicale*.
Femina, 8 h., *Gobette de Paris* (Wagr. 29-78).
Capucines, 8 h. 30, *A part ça ! le Grand jeu, le Prologue*.
Th. Michel, 8 h. 45, *Judith*.
Grand-Guignol, 8 h. 15, *Voyage à deux*; *les Monstres*.
Scala, 8 h., *Occupe-toi d'Amélie*.
Comédie-Margny, 8 h. 30, *La Mariée du Touring Club*.
Caumartin, 2 h. 45 et 8 h. 45, *La Jambé* ! fantaisie-revue en 2 actes et 25 tableaux.

SPECTACLES DIVERS
Folies-Bergère, 2 h. 30 et 8 h. 30, *la Revue féérique*.
Olympia, 8 h. 30, *Vingt vedettes et attractions*.
Casino de Paris, 8 h. 30, *Gaby Deslys, Harry Pilcer, Boucot, Rose Amy dans la revue*.
Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Ça mord !* grande revue d'hiver. Mat. jeudis, dim. et fêtes. Location Rogu. 30-12.
Nouvel-Cirque, tous les soirs et matinées samedi, dimanche, lundi et mardi.

CINEMAS
Gaumont-Palace, 8 h. 15, *Le Lien secret* ; *les Vieilles Femmes de l'hospice*, Loc. 4 Forest, 11 à 12 et 15 à 17 h. 15.
Marcadet 16-73

Le possesseur du brevet français n° 479.486 concernant un Procédé et appareil pour insérer les lignes d'allumettes dans cadres de transport et autres dispositifs similaires désire s'entendre avec des industriels français pour vendre la propriété du brevet ou céder des licences. S'adresser à la signature : « Sjöström », S. Gumaeli Annonsbyra, Stockholm, Suède.

PRENS A CORDES
PALMER
ÉCRIVAINS DE LA CHAPE TROIS NEUVURES
24, boulevard de Villiers, Levallois-Perret (Seine)